

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2017 B 13260
Numéro SIREN : 829 951 383
Nom ou dénomination : AA'CAR

Ce dépôt a été enregistré le 24/06/2022 sous le numéro de dépôt 82528



2208256301



REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS
PROCÈS VERBAL DE DÉPÔT D'ACTES

Dénomination : AA'CAR

Numéro RCS : 829 951 383

Numéro Gestion : 2017B13260

Forme Juridique : Société par actions simplifiée

Adresse : 4 R VINCENT SCOTTO
75019 PARIS

Numéro du Dépôt : 2022R082528 (2022 82563)

Date du Dépôt : 24/06/2022

- Type d'acte : Procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire

Date de l'acte : 15/06/2022

Décision 1 : Clôture des opérations de liquidation

fait à Paris, le 24 juin 2022

24 JUN 2022

SOCIETE : AACAR

SARL AU CAPITAL DE 1500 EUROS

Siège social : 4 rue Vincent Scotto

75019 PARIS

RCS 829951383

PROCES-VERBAL

Des décisions extraordinaires

du 15 JUIN 2022

L'an deux mille-vingt deux et le 15 juin heures, l'associé unique a pris les décisions suivantes à l'ordre du jour :

Première décision

L'associé unique après avoir pris connaissance des comptes définitifs arrêtés en date du 31 décembre 2021, présentant un mali de liquidation de 8946 € hors subvention COVID s'élevant à 24514 €, approuve lesdits comptes.

Deuxième décision

L'associé unique acceptent expressément l'imputation à due concurrence dudit solde négatif sur les comptes courants ouverts à son nom dans les livres de la société.

Troisième décision

En conséquence des décisions qui précèdent, l'associé unique donne quitus au liquidateur pour sa gestion et le décharge de son mandat à compter du 31 décembre 2021, date à laquelle est constatée la clôture de la liquidation

AA

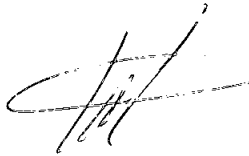
Quatrième résolution

L'associé unique effectuera la demande de radiation de la société du registre du commerce et des sociétés et accomplira les formalités de publicité afférentes aux décisions ci-dessus adoptées conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le liquidateur.

M. AKEB ALI

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'AKEB ALI', written over a horizontal line.